

Compte-rendu de la réunion Commerçants/Municipalité

Jeudi 09 avril 2009 - 19h30/22h30 - Mairie

Présents:

Michel Delmas (Maire), Bernard Flamant (Premier Adjoint), Michel Roby (Adjoint, Chargé des finances, des marchés publics, du personnel communal, de la gestion et de l'économie), Yveline Drains (Adjointe Chargée des travaux, des aménagements urbains et du dossier "pont"), Daniel Noël (Adjoint, Chargé de la sureté, de la propreté, de la médiation et de la civilité), Ludovic Koroloff (Conseiller, Délégué à l'urbanisme et à l'habitat), Myriam Fleury (Conseillère, Déléguée aux Commerçants et Artisans)

Abla Kaoulala (CCPOH - Chargée de mission développement économique)

Environ 50 commerçants

Je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé lors de mon passage dans vos commerces ainsi que tous ceux qui ont pu se libérer pour participer à la réunion. Myriam Fleury

Monsieur Delmas remercie les commerçants pour leur présence. Indique sa volonté d'organiser des réunions régulières afin d'échanger sur les informations données ou décisions prises au cours de celle-ci. Il rappelle que le «panneau fléchage commerces» devant la Mairie a été installé par la CCPOH qui a pour rôle, dans le cadre du développement économique, de «développer chacune des zones économiques sans pour autant délaissier les commerces et services de proximité».

Monsieur Delmas présente les membres de son Conseil présents ainsi que Mme Kaoulala Abla. Il rappelle que sa mission au sein de la Communauté de Communes est d'aider à l'installation ou au développement des entreprises et plus particulièrement les commerçants et artisans.

Monsieur Roby rappelle que suite à la réunion de juillet 2008, restent en suspens bon nombre de questions, notamment sur le déplacement du marché du vendredi matin ou du stationnement. Des réunions ont eu lieu avec les commerçants du marché et, pour le moment, l'accord sur le déplacement du marché n'a pas été trouvé. Le problème n'est pas abandonné mais nécessite de nouvelles concertations déjà engagées.

Il est précisé qu'afin de faciliter la communication entre les commerçants et la Municipalité, **une adresse e-mail sera créée** : commerçants@pontsaintemaxence.fr. Chacun peut l'utiliser pour communiquer sur le quotidien, faire part de ses idées ...

Il est indiqué que les comptes-rendus seront adressés de façon systématique à toutes les personnes invitées. Il est proposé d'organiser des réunions de travail par thème. Afin de faciliter les échanges et le dialogue il est précisé que la délégation «commerçants et artisans» est confiée à Madame Myriam Fleury, Conseillère Municipale.

Points évoqués

1. Association des Commerçants

Mme Hecquet (Trésorière) fait part des difficultés rencontrées.

Il est décidé d'organiser la **prochaine réunion de l'Association des Commerçants le mardi 5 mai 2009 à 19h30 en Mairie, Salle du Conseil Municipal**. L'invitation sera envoyée par l'Association. Madame Fleury

est invitée à participer.

2. Activités sur le Centre Ville

Les commerçants ont fait part de leur inquiétude et de leur vision sur le présent et l'avenir du Centre ville :

Monsieur Delmas déclare qu'il a conscience que le centre ville n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être mais que, peut-être, nous avons, collectivement, une vue dégradée que n'ont pas vraiment les visiteurs. Il rappelle que la Municipalité a communiqué clairement sur la situation financière de Pont, que les moyens financiers sont limités et qu'il faut absolument faire des choix. Malgré ces difficultés, des projets sont lancés.

La reconquête d'un Centre Ville est une opération assez longue, qui demande des procédures très particulières à laquelle la Municipalité a décidé de s'atteler.

Il énonce le travail qui est en cours afin de modifier la vision de Pont :

- travail autour du patrimoine historique de la ville, création d'un parcours historique avec un affichage des lieux importants,
- travail sur le réaménagement du Centre Ville nécessitant une concertation à long terme et engageant, certainement, des fonds importants,
- en terme d'urbanisation, lancement d'une Etude Urbaine (Paysage/bâtis) sur le Centre Ville financée par le Parc Naturel Régional et qui devra déboucher sur la reprise du Plan Local d'Urbanisme
- «Etude quai de la pêcherie » particulièrement entre la rue St Amand et la place Polyte. Cette étude est financée par Oise Habitat.
- réflexion sur les bâtiments qui ne sont plus adaptés à leur fonction tel le déplacement de la crèche Bodchon vers l'ancienne cantine « SAF » qui vient d'être acquise par la Communauté de Communes
- réhabilitation du château Primet avec l'installation, au RDC, d'un cabinet d'avocat

Aux questions relatives au manque d'efforts de certains, le Maire propose la mise en place d'une Charte « Qualité » , élaborée conjointement, qui permettrait à tous de participer à l'amélioration de l'environnement.

Concernant l'ouverture, en trop grand nombre, de certains types de commerces, il est proposé que la Municipalité se dote du « droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux » qui, bien que très limités donne certains droits aux élus.

3. Le déplacement du marché

Monsieur Delmas apporte des éclaircissements sur ce dossier en rappelant que le marché forain, au sein d'une ville, est nécessaire pour améliorer le chiffre d'affaires des sédentaires et maintenir les commerces. Il est évident que tous les commerçants doivent pouvoir profiter de l'activité du marché.

Il est cependant rappelé que quelques commerçants du Centre Ville refusent le déplacement du marché à cause de la proximité de l'installation des « parapluies » devant leur vitrine.

Une réunion a été organisée avec les forains, fin 2008, afin de leur expliquer la nouvelle proposition. Unanimement les forains étaient contre le déplacement. Devant ce refus unanime les élus ont préféré privilégier la réflexion et le dialogue compte tenu que différentes études seraient lancées début 2009 pouvant avoir une influence sur le déplacement ou non du marché.

3. Le stationnement dans la ville

La Société Lamy, Mme Lamy, explique que des véhicules restent stationnés tout au long de la journée devant les commerces de la rue de la République. Elle demande s'il est possible de passer cette voie en zone bleue. La question est également posée pour la place des Marronniers.

La mise en zone bleue de la place des marronniers est mise à discussion. Il est finalement conclu qu'elle restera en zone blanche pour le moment. Pour la rue de la République, il est demandé aux services concernés d'étudier la question.

3. Questions diverses

Finances : Une projection a t'elle été faite pour savoir quand la ville retrouvera un équilibre financier.

Monsieur Delmas explique la situation actuelle (baisse des aides de l'Etat, disparition de la Taxe professionnelle, les transferts à la communauté de communes ...). Même si cela va s'avérer difficile, il est espéré que la situation se stabilise dès l'année prochaine.

Leclerc : Quel est l'état d'avancement du déplacement du Leclerc.

Monsieur Delmas indique que le dossier avance mais c'est un dossier très lourd car le contexte juridique et urbain est très compliqué. Bien qu'espéré en 2011, il est plus raisonnable de penser que ce projet sera totalement abouti en 2012.

Fête de la musique : Le projet est présenté.

Il est rappelé que les licences 4 ont le droit d'ouvrir toute la nuit.

Madame Fleury indique qu'elle désire **créer un groupe de travail** avec les cafetiers, restaurants et autres commerces qui le souhaiteraient afin d'avoir une vision d'ensemble en amont rapidement. Les groupes musicaux qui viendront à l'initiative des cafetiers seront intégrés au programme. Cette réunion est prévue pour le **mardi 28 avril 2009**.

Fête des voisins : Monsieur Van Ganbeske indique qu'il désire animer la place derrière la Mairie ce jour-là et demande des tables et des chaises. Il lui est demandé de bien vouloir **envoyer son projet par mail** (adresse ci-dessus) afin que l'information soit relayée.

Groupe de travail : En fonction de la relation établie entre les commerçants et la Municipalité des groupes de travail pourront être mis en place (ex : les déchets).

Information : Les commerçants sont invités à faire connaître leurs changements pour inscription dans le site internet, insertion dans le journal de la ville et relais de l'information à la CCPOH.

La réunion se termine à 23h00.